

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
DE MONTREAL

SOMMAIRE

I Au prône. Offices de l'Eglise. Titulaires d'églises paroissiales. — II Souscriptions en faveur de la crèche des Soeurs Grises, du 20 mars au 17 avril 1918. — III Correspondance romaine. — IV M. le curé Renaud. — V Prières des Quarante-Heures. — VI Le capitaine-aumônier Crochetière, tué à l'action devant l'ennemi le 2 avril 1918. — VII Soeurs de Sainte-Croix et des Sept-Douleurs: Vêture et profession religieuse.

AU PRONE

Le dimanche 28 avril

On annonce:

Les exercices du mois de Marie. ¹

Le premier vendredi du mois.

OFFICES DE L'EGLISE

Le dimanche 28 avril

Messe du IV^e dimanche après Pâques, **semi-double**; mém. de saint Paul de la Croix et de saint Vital; préf. pascale. — Aux vêpres du dim., mém. de saint Pierre et de saint Paul de la Croix.

Dans quelques églises, on fait en ce jour, la solennité du titulaire dont la fête est tombée entre le 17 février et le 28 avril.

TITULAIRES D'EGLISES PAROISSIALES

Le dimanche 5 mai

Diocèse de Montréal.—Du 1 mai, saint Philippe et saint Jacques; du 4, sainte Monique.

Diocèse d'Ottawa.—Du 1 mai, saint Philippe (d'Argenteuil et Richmond):

Diocèse de Saint-Hyacinthe. — Du 29 avril, saint Pierre (Pike-River); du 2 mai, saint Athanase; du 3, sainte Croix (Dunham); du 5, saint Pie.

¹ Indulgences: 1^o 300 jours chaque jour, pour ceux qui, en particulier ou en public, font pendant ce mois quelque exercice de piété (prières ou actes de vertu) en l'honneur de la sainte Vierge. — 2^o indulgence plénière au jour de leur choix, en ce mois ou l'un des huit jours suivants, pour ceux qui auront accompli, pendant un mois, ces pieux exercices, moyennant *confession, communion* et *prière* aux intentions du Souverain Pontife.

Diocèse des Trois-Rivières.—Du 30 avril, saint Sévère; du 1 mai, saint Philippe.

Diocèse de Sherbrooke.—Du 30 avril, sainte Catherine (Katevale); du 1 mai, saint Philippe (Winélor); du 10, saint Isidore (d'Auckland).

Diocèse de Nicolet.—Du 30 avril, sainte Sophie de Lévrard; du 4 mai, sainte Monique; du 5, saint Pie-de-Guire.

Diocèse de Pembroke.—Du 1 mai, saint Jacques (Portage-du-Fort); du 5, saint Pie (Osceola).

Le jeudi 9 mai

Diocèse de Mont-Laurier.—L'Ascension.

J. S.

SOUSCRIPTIONS
EN FAVEUR DE LA CRECHE DES SŒURS GRISES
Du 20 mars au 17 avril 1918

M. Alp. Piché, architecte	\$2,000.00	M. J. Quintal	25.00
M. F.-A. Grothé	1,500.00	Compagnie J.-B. Rolland et Fils	25.00
M. E. Prud'homme, n. p.	1,000.00	M. N.-R. Beaudet	25.00
M. Alp. Racine	1,000.00	Conférence St-Vincent de Paul (Immaculée- Conception)	25.00
Les Dames Patronnesses de l'Hôpital N.-Dame	608.00	M. Isaïe Préfontaine	25.00
L'hon. J.-M. Wilson, sén.	500.00	M. A. Dionne	20.00
M. Tancrède Bienvenu	500.00	MM. Letendre	20.00
Une amie de la commu- nauté	500.00	Une amie, F. R.	20.00
Mme E.-B. Ruffier et Mlle Julie Bourbonnière	200.00	Mme L. Gervais, Nîmes, France	17.50
Mgr Guertin, évêque de Manchester	200.00	Les garde-malades de l'Hôpital de Toledo	15.00
M. J.-G. Baillargeon	200.00	M. l'abbé J. Fortin	10.00
Les différentes maisons des Soeurs Grises	161.00	MM. N. Brault	10.00
La communauté des Srs de la Providence	100.00	Les membres de la Chorale Palestrina	10.00
M. Auguste Richard	100.00	M. A.-E. Prud'homme	10.00
Librairie Beauchemin	100.00	Congrégation des hom- mes de Kansas City	10.00
La succession Rastoul, par M. l'abbé Boileau, souscription \$1,000.; 1er versement	100.00	M. J.-L. St-Jacques, av. M. Eugène Gagnon	10.00
		M. Ed. Archambault	10.00

M. J.-N. Dupuis .
Mme Victor Beaud
Srs de Ste-Anne, La
M. A. Geoffrion, av
Un prêtre ami .
M. l'abbé Neveu, de
Beauharnois .
St-Lawrence Flour
Mme L.-A. Thibault
Conférence St-Vinc
de Paul, section
M. l'abbé Luck Call
M. Hector Barsalou
M. le chan. Cousine
Mgr Charlebois .
Soeurs de l'Hôtel-E
de Montréal .
MM. Hudon et Crs
L'hon. juge Ed. G
Maison Lamontagn
Amis de la commu
Père recteur de l'
culée-Conception
Les garde-malades
l'Hôpital Notre-D
Les élèves du collèg
Sacré-Coeur (Sau
au-Récollet) .
Mlles Rose et Bla
Granger
MM. Faucher et F
Mme E.-G. Granger
Père Langlais, prov
des Dominicains
L'hon. juge Chs. A
M. Jos.-C. Beaucha
M. E.-H. Lemay
Père Richard, provi
des Pères de Mor
Petites Soeurs de
Saint-Joseph .
MM. Meagher Bros.
Dr René Hébert .

évère; du 1 mai.
 erine (Katevale);
 Isidore (d'Auck-
 de Lévrard; du 4
 ues (Portage-du-
 J. S.
CURS GRISES
 25.00
 B. Rolland 25.00
 let 25.00
 Vincent
 maculée- 25.00
 ontaine 25.00
 20.00
 20.00
 R. 20.00
 is, Nimes, 17.50
 lades de
 Toledo 15.00
 Fortin 10.00
 lt 10.00
 de la
 lestrina 10.00
 l'homme 10.00
 des hom
 isas City 10.00
 ocques, av. 10.00
 agnon 10.00
 mbault 10.00

M. J.-N. Dupuis	100.00	Les élèves du 3e cours des	
Mme Victor Beaudry	100.00	Dames du Sacré-Coeur	
Srs de Ste-Anne, Lachine	100.00	(Montréal)	10.00
M. A. Geoffrion, avocat	100.00	Un bienfaiteur	10.00
Un prêtre ami	100.00	Les élèves de l'Hospice	
M. l'abbé Neveu, de		de Beauharnois	6.10
Beauharnois	100.00	Une amie	5.00
St-Lawrence Flour Mills	100.00	M. l'abbé Picotte, de	
Mme L.-A. Thibault	100.00	St-Boniface	5.00
Conférence St-Vincent-		M. l'abbé Melançon	5.00
de Paul, section ouest	100.00	Les religieuses du pen-	
M. l'abbé Luck Callaghan	50.00	sionnat Saint-Louis-	
M. Hector Barsalou	50.00	de-Gonzague	5.00
M. le chan. Cousineau	50.00	Par l'entremise du <i>Devoir</i>	424.90
Mgr Charlebois	50.00	M. l'abbé Ecrément, curé	
Soeurs de l'Hôtel-Dieu		de Ste-Cunégonde	200.00
de Montréal	50.00	M. G.-W. Cook	50.00
MM. Hudon et Crsali	50.00	M. l'abbé Paul Bruchési,	
L'hon. juge Ed. Guérin	50.00	Colorado	5.00
Maison Lamontagne	50.00	Mme A. Belzile	5.00
Amis de la communauté	53.79	Mlle Aug. Dumontier	5.00
Père recteur de l'Imma-		Mlle Wilson (Salem)	5.00
culée-Conception	30.00	M. Nap. Lagacé	5.00
Les garde-malades de		Mlle J. Regnard, Francee	4.00
l'Hôpital Notre-Dame	30.00	Les élèves de l'Asile	
Les élèves du collège du		Bethléem	4.00
Sacré-Coeur (Sault-		Les élèves du collège	
au-Récollet)	30.00	Apostolique	2.25
Mlles Rose et Blanche		M. l'abbé A. Allard	2.00
Granger	25.00	M. Jos. Bourget	2.00
MM. Faucher et Fils	25.00	M. Lefebvre	2.00
Mme E.-G. Granger	25.00	M. l'abbé M.-J.-A. Du-	
Père Langlais, provincial		fresne	1.00
des Dominicains	25.00	M. Edmond Lanthier	1.00
L'hon. juge Chs. Archer	25.00	Mlle Ida Marion	1.00
M. Jos.-C. Beauchamp	25.00	Une enfant de Marie	
M. E.-H. Lemay	25.00	de Repentigny	1.00
Père Richard, provincial			
des Pères de Montfort	25.00		
Petites Soeurs de			
Saint-Joseph	25.00	Compte rendu du	
MM. Meagher Bros.	25.00	20 mars 1918	\$27,313.04
Dr René Hébert	25.00	Total de la <i>SC</i> uscript.	\$38,864.58

CORRESPONDANCE ROMAINE

S'IL est un exercice utile pour l'avancement dans la perfection chrétienne, et qui soit enrichi de beaucoup d'indulgences, c'est sans contredit le chemin de la croix. Venu tard dans la pratique générale des fidèles, il est maintenant d'un usage général. Il n'y a pas d'église qui ne possède son chemin de la croix. Quand je dis il n'y a pas d'église, il faut prendre ce mot dans son sens général et non pas dans un sens absolu. Les basiliques patriarcales de Rome, en effet, n'ont point de chemin de la croix. C'est qu'elles sont toutes antérieures à l'établissement de cette dévotion. Seule la basilique actuelle de Saint-Paul (hors-les-murs) lui est postérieure. Mais on a voulu copier en l'embellissant le type de la basilique primitive sans y ajouter aucun emblème étranger, quelque respectable qu'il fût.

Il faut s'en tenir, pour ce pieux exercice, aux anciennes règles. Or, comme la piété mal entendue des fidèles avait un tant soit peu dévié, en ajoutant quelques superfétations, voici que la Sacrée Pénitencerie, agissant comme tribunal des indulgences, a rendu à la date du 14 décembre 1917 un important décret dont j'extraits les points suivants. Outre le chemin de la croix, on avait inventé des chapelets dits du chemin de la croix. N'en ayant jamais eu en ma possession, je ne saurais les décrire, ni indiquer comment on les devait réciter. Mais enfin ils existaient et il semble, puisque le décret croit devoir s'en occuper, qu'ils étaient assez répandus. Or, le décret abroge toutes les indulgences qui avaient été attachées à cette récitation. On pouvait se demander si la concession étant abolie, le décret avait un effet rétroactif, c'est-à-dire si les personnes qui avaient de ces chapelets indulgenciés avant le 12 décembre dernier pouvaient cependant jouir des concessions dont

ils avaient été l'objet. Le décret déclare ces indulgences abrogées, qui possèdent de ces indulgences ne sauraient plus jouir de ces indulgences définitivement tra-

On sait que l'Église accorde la bénédiction de ce chemin de la croix. On ne peut donc pas se priver de cette pieuse pratique. Toute personne que l'on a prescrites, vingt indulgences du chemin de la croix. On ne peut donc pas se rendre difficile à se rendre à l'origine de ces indulgences. L'archevêque de Cologne, cardinal de curie, auroit pu faire une concession anormale que ces indulgences, non seulement pour les personnes qui en ont fait une pratique générale et ne peuvent pas se priver de la possibilité de se rendre à l'origine de ces indulgences.

Il faut bien reconnaître que l'Église, qu'il ne suffit pas de plus que la sainte passion du Christ.

ils avaient été l'objet. Le décret considère ce cas spécial et déclare ces indulgences abolies. Par conséquent les personnes qui possèdent de ces chapelets antérieurement indulgenciés ne sauraient plus jouir d'aucune indulgence. Voilà un point définitivement tranché.

On sait que l'Eglise, dans sa charité maternelle, permet la bénédiction de certains crucifix auxquels est attachée l'indulgence du chemin de la croix. Les personnes qui ne peuvent se rendre à l'église, comme les malades et les prisonniers, ne sont donc pas privées des nombreuses indulgences attachées à cette pieuse pratique. On trouvait aussi d'autres crucifix pourvus de cette indulgence qui n'avaient point la limitation ci-dessus. Toute personne qui en avait un, pouvait, en faisant les prières prescrites, vingt *Pater, Ave et Gloria*, gagner, chez elle, les indulgences du chemin de la croix, bien qu'elle pût sans difficulté se rendre à l'église voisine. J'ai entendu dire que l'origine de ces crucifix était due au cardinal Melelers, ancien archevêque de Cologne, qui, se trouvant à Rome comme cardinal de curie, aurait obtenu directement de Léon XIII cette concession anormale. Quoi qu'il en soit de ce fait, il est certain que ces crucifix existaient. Le Saint-Office abolit toutes ces indulgences, non seulement pour les crucifix à bénir, mais aussi pour les crucifix déjà bénits et qui en jouissaient. Les personnes qui en possèdent se trouvent donc soumises à la loi générale et ne pourront à l'aide de ces crucifix gagner les indulgences de la *Via Crucis* que lorsqu'elles seront dans l'impossibilité de se rendre à l'église pour pratiquer ce pieux exercice.

Il faut bien remarquer, comme le dit le décret, au numéro IV, qu'il ne suffit pas de réciter les vingt *Pater, Ave et Gloria*. Il faut de plus méditer, pendant qu'on les récite, la douloureuse passion du Sauveur. C'est une condition nécessaire pour

gagner les indulgences. Il n'y a pas lieu de s'étonner, puisque c'est précisément cette pieuse méditation qui relie cette indulgence au chemin de la croix ordinaire.—Les confesseurs gardent cependant les indults qu'ils ont pu recevoir de commuer, pour les personnes empêchées, ces prières en d'autres plus courtes. Mais il faut toujours y ajouter une pieuse méditation, plus ou moins longue, sur la passion du Sauveur. Rien cependant n'est changé dans l'exercice public du chemin de la croix. Quand le peuple, massé dans l'église, ne peut se mouvoir d'une station à l'autre, il suffit qu'il se lève et s'agenouille.

DON ALESSANDRO.

M. LE CURE RENAUD



l'abbé Sévère Renaud s'éteignait à Saint-Bruno, dont il était le curé depuis deux ans, le 22 mars dernier, après quelques semaines de maladie plus prononcée. Il allait atteindre ses 43 ans. Et cependant, pour ceux qui le connaissaient de longue date, qu'il ait pu durer jusque-là apparaissait comme le résultat de l'énergie magnifique qui l'a toujours caractérisé et le signalait à l'attention sympathique de ses amis.

Né à Boucherville, le 11 avril 1875, M. Renaud tenait de ses excellents parents, cultivateurs, et du sol de cette très vieille paroisse, la foi robuste et presque rude de ces âmes droites, sincères et rigides qu'avaient nos ancêtres. Au petit séminaire de Saint-Sulpice, où il fit ses études classiques, avec un succès solide, il fut de ceux qui prennent une discipline pour la garder. L'élève faisait pressentir le séminariste, que le prêtre devait prolonger jusqu'à la fin. Trempée par la grâce, sa volonté devint d'un bel acier. C'est ainsi qu'on le trouvera debout jusqu'à deux heures avant de mourir, disant sa messe malgré la faiblesse des tout derniers moments.

Grand, aminci toujours plus par la maladie qui devait l'user malgré la résistance si vaillamment soutenue, il semblait à chaque instant devoir succomber et se retrouvait toujours au poste du travail. On suivait la lutte âpre. Il conquérait la vie d'assaut. Et c'était pour l'employer ! L'apparence était rigide, mais ce n'était que l'apparence. Un bon sourire nous révélait bientôt le coeur, et, sous le sérieux un peu raidi de la figure, brillait la joie d'une âme sympathique.

Il avait su se créer des amis nombreux, et il les conserva jusqu'à la fin, chose rare. Grave ou enjoué, selon l'interlocuteur, il savait écouter, discuter, donnait volontiers un conseil, mais alors sans se soucier de plaire.

Sa tenue extérieure rappelait le séminariste. Ses plus intimes savent comme il l'était demeuré dans son coeur, dans ses habitudes. C'était toujours le même règlement observé par la volonté de se garder bon prêtre, tout le reste, le prêtre studieux, zélé, découlant de là.

Les âmes ont un instinct qui les groupent autour des hommes qui fleurissent le bon Dieu, et M. l'abbé Renaud en était. Sa clientèle au confessionnal fut nombreuse, à Boucherville et à Saint-Louis-de-France, où successivement il exerça le saint ministère. Elle se recrutait dans toutes les classes, rapprochait tous les âges. Ses décisions étaient précises, ses exhortations venaient de la source la plus surnaturelle, ses consolations se ressentaient de son énergie et reconfortaient dans la manière virile. Aussi, partout où l'obéissance le fit passer, il laissa son pieux et durable souvenir. Les nombreux fidèles accourus des paroisses qu'il avait desservies, la présence de la chorale de Saint-Louis-de-France venue d'un mouvement si spontané, pour honorer ses funérailles, en sont le témoignage éclatant.

Pour quatre ou cinq apôtres dont les écrits ajoutèrent à leur ministère un plus grand éclat, il reste les autres, dont nous ne

savons guère que les noms, mais qui, dans le silence de l'inconnu, accomplirent sans doute des oeuvres d'égal mérite. N'est-ce pas une image fidèle du clergé? A côté de quelques noms plus éclatants, il y a les autres, presque anonymes, dont la valeur et les mérites sont souvent de très haut niveau. En écoutant Mgr l'archevêque énumérer les qualités de M. le curé Renaud, en apprenant du même coup le catéchiste qu'il fut, voire le théologien aux connaissances profondes et variées, au jugement sûr, son activité dans le ministère, ce rapprochement et ce contraste s'imposaient à notre esprit, et nous admirions comme le bon Dieu sait, pour le besoin des âmes, multiplier partout les bons et fidèles serviteurs. M. le curé Renaud voulut l'être par l'amour qu'il avait des âmes, soutenu par un patriotisme vivant et éclairé et par le besoin d'agir qui soulevait son âme ardente et désireuse de se donner.

Ses paroissiens de Saint-Bruno l'avaient compris et s'étaient attachés à lui. Ils regrettent avec raison que son ministère clairvoyant et énergique n'ait pu se prolonger au milieu d'eux. Le bon Dieu vous l'avait donné, aurions-nous voulu leur dire, le bon Dieu vous l'a enlevé, que son saint nom soit béni!

M. le curé Renaud, nous en exprimons volontiers l'espoir, est allé recevoir plus tôt la récompense vaillamment conquise par une vie de prêtre selon le coeur de Notre-Seigneur. — Qu'il repose en paix !

UN CONFRÈRE.

2 avril 1918.

PRIERES DES QUARANTE-HEURES

- Lundi 29 avril — Collège de l'Assomption.
 Mercredi 1 mai — Asile de la Providence.
 Vendredi 3 " — Notre-Dame-des-Victoires.
 Dimanche 5 " — Collège de Montréal.

LE CAPIT

TUE A



ORT au ch
 compliss
 nier, l'al
 mônier du 178e b
 enfin du 22e, lèg
 tâche et le souveni
 ment compris. Gl

Nous avons res
 Bruneault, avec l'
 rière, l'autorisatio
 tous devant la ton
 leur et à son cou
 gieuse, un modest
 communiquer tou
 juin 1917 à févrie
 aussi une lettre et
 de ses meilleurs
 Joseph de Beauc
 de Nicolet.

Nous les avons
 comprendra sans
 encore là, sous ne
 sant, qu'on nous
 mer comme il con
 gnent. Le plus si
 héros lui-même et
 suffisamment disc

LE CAPITAINE-AUMONIER CROCHETIERE

TUE A L'ACTION DEVANT L'ENNEMI

LE 2 AVRIL 1918



MORT au champ d'honneur, face à l'ennemi, dans l'accomplissement de son saint ministère, le 2 avril dernier, l'abbé Crochetière, du diocèse de Nicolet, l'aumônier du 178e bataillon canadien-français, puis du 150e et enfin du 22e, lègue à l'histoire de notre pays un nom sans tâche et le souvenir d'un héros du devoir hautement et noblement compris. Gloire à sa mémoire aujourd'hui et toujours!

Nous avons respectueusement sollicité de son évêque, Mgr Bruneault, avec l'envoi de quelques notes précises sur sa carrière, l'autorisation et l'honneur de nous incliner au nom de tous devant la tombe de ce prêtre-héros et de rendre à sa valeur et à son courage, dans les pages de notre *Semaine religieuse*, un modeste hommage. Sa Grandeur a bien voulu nous communiquer toute une série de lettres, à elle adressées, de juin 1917 à février 1918, par "son" brave aumônier, comme aussi une lettre et des notes substantielles, rédigées par deux de ses meilleurs amis, M. l'avocat Louis Morin, de Saint-Joseph de Beauce, et M. l'abbé J.-A. Pellerin, du séminaire de Nicolet.

Nous les avons lues et relues, ces lettres et ces notes, on le comprendra sans peine, avec un intérêt palpitant. Elles sont encore là, sous nos yeux. Et nous nous sentons bien impuissant, qu'on nous permette de le dire sans phrase, pour exprimer comme il conviendrait les émotions diverses qui nous étirent. Le plus simple serait évidemment de laisser parler le héros lui-même et de le citer. Mais ce ne serait peut-être pas suffisamment discret, et ce n'est pas non plus, croyons-nous, le

silence de l'in-
d'égal mérite.
té de quelques
nonymes, dont
ut niveau. En
s de M. le curé
histe qu'il fut,
s et variées, au
ce rapproche-
, et nous admi-
es âmes, multi-
le curé Renaud
soutenu par un
'agir qui soule-

pris et s'étaient
son ministère
u milieu d'eux.
voulu leur dire,
soit béni !

ontiers l'espoir,
nment conquise
re-Seigneur. —
UN CONFRÈRE.

RES

temps de le faire. Les correspondances qui nous viennent du front, il convient, au moment où nous sommes, de n'en parler qu'avec beaucoup de circonspection devant le grand public. L'heure viendra plus tard, et nous avons confiance que les très belles lettres du regretté capitaine-aumônier, si simples, si naturelles, si vraies et si émouvantes, seront lues un jour par nos arrière-neveux. Elles leur seront une leçon d'énergie virile et de noblesse d'âme, comme il s'en trouve peu dans les annales de l'histoire du monde.

* * *

“ Deeply regret to announce Father Crochetière *killed in action* — Je regrette profondément d'avoir à vous annoncer que le Père Crochetière a été tué à l'action ”, cablait à Mgr Bruneault, le 3 avril dernier, le colonel Workman, aumônier senior catholique de l'armée canadienne d'outre-mer. Et Monseigneur ajoute, en nous communiquant cette dépêche: “ Je sais qu'il était à la ligne de feu. Il est mort certainement dans l'accomplissement de son ministère. ” C'est court, mais cela dit tout.

L'abbé Crochetière avait 39 ans. Il était grand, il était robuste, il était bel homme, plein de vie et plein de vigueur. Dieu l'avait superbement doué au physique et au moral. Il avait du talent, beaucoup de talent. Son cours d'étude à Nicolet avait été brillant. Il parlait l'anglais comme le français, et le français comme l'anglais: c'était un bilingue! Il était orateur. Il chantait magnifiquement. Bref, il avait tous les dons. C'était sûrement l'un des plus beaux prêtres-soldats du monde! Et tout cela s'est affaissé et tout cela a été brisé en un clin d'oeil! *Killed in action!* Où? Comment? Nous n'en savons rien. Les détails ne nous sont pas encore connus. Il n'importe. La mort du capitaine-aumônier Crochetière est une

gloire pour notre pays.
Killed in action!
d'honneur! Cela

Rosaire Crochetière
Son père, Alphonse
avait nom Joséph
mois quand elle
marraine, Evélina
plus tard M. A
1885. Il fit ser
Coeur, à Artha
vint à Nicolet,
elle passé, tant
jeune Crochetière
res. Il était fr
pour tous. Il
ordonné prêtre
comme vicaire,
à Saint-Cyrille,
aumônier du 1

Au jugement
muselé et non r
était l'homme t
des soldats. Il l
soldats à Vict
Valcartier. Pa
Joyeux et gai c
autant que per
brant. Il se do
trop s'imposer.

gloire pour notre pays, pour notre race, pour notre clergé. *Killed in action!* Il a été tué à l'action, au devoir, au champ d'honneur! Cela suffit. Il appartient à l'histoire.

* * *

Rosaire Crochetière était né à Arthabaska, le 19 juillet 1878. Son père, Alphonse Crochetière était imprimeur. Sa mère avait nom Joséphine Cormier. Rosaire n'avait que dix-neuf mois quand elle mourut (17 février 1880). Il fut confié à sa marraine, Evéline Cormier, la soeur de sa mère, qui épousa plus tard M. Adolphe Picher, qui l'adopta définitivement en 1885. Il fit ses premières classes chez les Frères du Sacré-Coeur, à Arthabaska. Une fois ses diplômes obtenus, il s'en vint à Nicolet, au vieux séminaire qui a formé, depuis un siècle passé, tant d'hommes distingués. Jusqu'en philosophie, le jeune Crochetière se tint au premier rang parmi ses confrères. Il était franc et loyal, autant qu'intelligent et aimable pour tous. Il étudia la théologie à Nicolet toujours. Il fut ordonné prêtre le 9 juillet 1905. Successivement, il passa, comme vicaire, à Saint-Guillaume, à Saint-David, à L'Avenir, à Saint-Cyrille, à Sainte-Brigitte. Le 16 mars 1916, il devenait aumônier du 178^e bataillon.

Au jugement de ses supérieurs, ce jeune prêtre, fortement musclé et non moins fortement doué, ainsi que nous avons dit, était l'homme tout trouvé pour faire un aumônier idéal auprès des soldats. Il le fut en effet. Au Canada d'abord, il suivit ses soldats à Victoriaville, à Sherbrooke, à Saint-Hyacinthe, à Valcartier. Partout, il donna sa mesure, et c'était la bonne. Joyeux et gai camarade, il savait être ferme quand il le fallait autant que persuasif. Son dévouement n'avait rien d'encombrant. Il se donnait à " ses gars ", comme il les appelait, sans trop s'imposer. Il avait juste le doigté qui convient. En sep-

tembre 1916, il passa en Angleterre avec le 150e, le bataillon du colonel Barré. Nous connaissons personnellement depuis trente ans le colonel Hercule Barré, chevalier de la Légion d'honneur. C'est un type de beau soldat et de vaillant chef, qui a fait largement ses preuves, un homme droit, franc et sans dol. Son aumônier lui devint tout de suite très cher. Nous avons lu naguère, avec émotion, le très vivant compte rendu qu'il nous écrivait lui-même d'une cérémonie religieuse — la consécration du bataillon au Sacré-Coeur, qui eut lieu en juin 1917 en Angleterre — qu'avait organisée l'abbé Crochetière. Le colonel Barré s'en montrait tout fier. Il ne tarissait pas d'éloges en parlant de son sympathique et si populaire capitaine-aumônier. Dans une de ses lettres à son évêque, le capitaine Crochetière raconte, lui aussi, cette belle cérémonie. Il dit que ses "hommes", chefs et soldats, font honneur à la province de Québec. Quand, en septembre 1917, il dut partir pour aller, au 22e, en France, remplacer l'aumônier Chartier, qui avait lui-même succédé à l'aumônier Doyon, le colonel Barré recommanda chaleureusement l'abbé Crochetière à l'attention des autorités, demandant pour lui une promotion largement méritée. (Lettre au colonel Workman, 15 septembre 1917.)

Au moment où il avait été désigné pour les fonctions d'aumônier, l'abbé Crochetière, en mars 1916, avait fait une retraite spéciale sous la direction du regretté Père Hage. Il suivit de même, avec une ferveur qui fut remarquée, la retraite du clergé nicolétain en août 1916. En Angleterre, plusieurs mois avant de partir pour la France, en juin 1917, il alla suivre les exercices d'une autre retraite chez les Chartreux de Parkminster. C'est dire qu'il comprenait parfaitement que, pour bien remplir son redoutable et délicat ministère, il avait un besoin spécial du secours de Dieu. Ses lettres à Mgr Bruneault sont à ce sujet bien édifiantes et bien significatives. Il se rendait

compte, en effet, de la dévotion et une est un fléau de l'abbé Pellerin. reur et la diabolie vos supplication terre." Plus ta il se demande s "Je n'en sais ri la paix au monc Son secret n'est pourtant monter dieuse bonté! P ferveur, le poids de son éternelle contraire, redou difficile, nous s maux de la guer turelle.

Ce n'est pas a tière le compren Partout, en Fra dien se montre partout, jusque jusqu'à la mort. les jours. Il r dans les circons pu se dispenser. roisses où il se t la pénible vie de il écrivit à son évê seigneur — Cel

De, le bataillon
llement depuis
de la Légion
e vaillant chef,
it, franc et sans
rès cher. Nous
; compte rendu
religieuse — la
eut lieu en juin
bé Crochetière.
ne tarissait pas
populaire capi-
évêque, le capi-
le cérémonie. Il
ut honneur à la
17, il dut partir
aumônier Chartier,
oyon, le colonel
ochetière à l'at-
promotion large-
, 15 septembre

fonctions d'au-
fait une retrai-
Hage. Il suivit
e, la retraite du
, plusieurs mois
il alla suivre les
ux de Parkmins-
que, pour bien
avait un besoin
Bruneault sont
s. Il se rendait

compte, en effet, qu'à la guerre, il faut aux hommes une pré-
dication et une direction qui viennent de haut. " La guerre
est un fléau de Dieu, écrivait-il en octobre 1917, à son ami
l'abbé Pellerin. — J'en connais maintenant l'effroyable hor-
reur et la diabolique furie. Hâtez-vous de lasser le bon Dieu par
vos supplications et vos prières. Le ciel est irrité contre la
terre. " Plus tard, s'adressant au même (21 novembre 1917),
il se demande s'il y aura des opérations militaires en hiver :
" Je n'en sais rien, écrit-il, Dieu exigera-t-il, avant de rendre
la paix au monde, le broiement des peuples? Il en a le droit.
Son secret n'est pas connu des hommes. Combien de prières
pourtant montent chaque jour jusqu'au trône de sa miséricor-
dieuse bonté! Peut-être, en dépit de leur nombre et de leur
ferveur, le poids de nos iniquités l'emporte-t-il dans la balance
de son éternelle justice. Ne nous lassons pas cependant. Au
contraire, redoublons de ferveur et de confiance. " Il est
difficile, nous semble-t-il, de voir et d'apprécier les terribles
maux de la guerre d'une façon plus sacerdotale et plus surna-
turelle.

Ce n'est pas assez de prier et de faire prier, l'abbé Croche-
tière le comprend admirablement. L'action est une prière aussi.
Partout, en France comme en Angleterre, l'aumônier cana-
dien se montre actif et plein d'initiative. Il suit ses hommes
partout, jusque sur la ligne de feu. Il devait hélas! les suivre
jusqu'à la mort. Il les prêche, il les catéchise. Il célèbre tous
les jours. Il récite quotidiennement son bréviaire, ce dont,
dans les circonstances, d'après les directions de Rome, il aurait
pu se dispenser. En France, il aide au ministère dans les pa-
roisses où il se trouve. Il fait le catéchisme aux enfants. Il vit
la pénible vie des tranchées! A la date du 9 octobre, de France,
il écrit à son évêque, en se servant d'un pauvre crayon : " Mon-
seigneur — Celui qui vit dans une cave ou dans un trou de

rats n'a ni encre ni plume pour vous écrire. Il est 2 heures (de la nuit). Depuis la veille au matin, je n'avais pu jouir de la lumière du jour. J'arrive du dehors, où j'ai renouvelé l'air de mes poumons, avec la jouissance d'un quêteux devenu soudain millionnaire. Et maintenant que je puis garder allumé un bout de cerge, que je cache dans une petite niche creusée dans le mur de craie qui m'entoure, j'en profite pour vous adresser ce chiffon. . . " Il est bien sur la ligne de feu, mais il affirme, n'est-ce pas admirable, qu'il n'a à cela aucun mérite: " Le commandant m'a prié d'accompagner le bataillon là où il irait; j'ai accédé à sa demande. " On le voit, pour lui c'est tout simple. Mais se peut-il quelque chose de plus héroïque et de plus grand? N'imaginez pas toutefois qu'il se donne des airs de pharisaïque bravade. Ah, non! Aux paroles que nous venons de citer, il ajoute celles-ci: " Vous dire, Monseigneur, que je n'ai pas tremblé serait mentir. J'ai eu plus d'une fois déjà *royalement* peur (c'est lui qui souligne au crayon toujours); mais Dieu, qui me protège, m'a donné le sang-froid nécessaire pour garder mes nerfs et me tirer d'affaire. " Voilà qui est bien humain, et cela ne cesse pas d'être très grand.

Quand son bataillon revient à l'arrière de la ligne de feu, le capitaine-aumônier, nous l'avons déjà vu, ne reste pas inactif. Il cherche à assurer à ses hommes, à ses officiers surtout, des relations qui leur soient profitables. " C'est un sujet de sérieuse préoccupation pour moi que de pouvoir trouver des familles recommandables où nos hommes, et particulièrement nos officiers, puissent se retirer et se reposer de temps en temps, sans préjudice pour leur âme et pour la santé de leur corps! Combien vont se perdre à Londres et à Paris!"... (Lettre du 6 février 1918 à Mgr Bruneault—Ce fut sa dernière lettre à Monseigneur).

Cependant les soucis de sa vie d'aumônier, à laquelle il se

donne si
l'occasio
en Angle
pératrice
ans, une
rough. E
il fait un
avec une
d'observa
ces détail
Ajouto
bien part
Pellerin.
tes les tu
tude qui
lettres qu
ne trouve
capable d
immédiat
est vrai.
seule par
supérieur
venu en F
Sa dernièr
Le capita
cinquante
donnant e
" Je sa
main de
vaillante
je n'ai ja
ment repr

donne si pleinement, n'empêchent pas l'abbé Crochetière, à l'occasion, d'étudier, d'observer, de s'instruire. En août 1917, en Angleterre, il est admis à présenter ses hommages à l'impératrice Eugénie, la veuve de Napoléon III, qui achève à 92 ans, une vie si pleine de dignité, dans son château de Farnborough. En janvier 1918, alors que son bataillon était au repos, il fait un tour de France. Il raconte tout cela, dans ses lettres, avec une simplicité du meilleur goût et une évidente maîtrise d'observation. Il nous est impossible d'entrer ici dans tous ces détails, pourtant si intéressants et si vivants.

Ajoutons, pour mieux peindre notre prêtre-héros, une note bien particulière, que souligne avec bonheur son ami, M. l'abbé Pellerin. Le capitaine-aumônier Crochetière, au milieu de toutes les tueries dont il fut témoin, gardait au coeur la mansuétude qui convient à un prêtre du Christ: " Dans toutes les lettres qu'il m'a envoyées, nous écrit son estimé confrère, on ne trouve pas un seul mot de plainte. S'il échappe une parole capable de me laisser soupçonner qu'il souffre, il se corrige immédiatement en me disant que c'est tout le contraire qui est vrai... Dans ses lettres, je ne trouve pas non plus une seule parole de haine contre les Allemands... A un officier supérieur, il disait un jour (lettre du 27 mars 1917): " Je suis venu en Europe comme pacificateur et non comme guerrier. " Sa dernière lettre à l'abbé Pellerin est datée du 26 février 1918. Le capitaine Crochetière l'a écrite du fond de la tranchée, à cinquante verges des Allemands. Il a dû mourir en leur pardonnant et en bénissant les siens.

" Je savais qu'il serait un aumônier idéal, écrit, au lendemain de sa mort, M. l'avocat Morin à Mgr Bruneault. Sa vaillante mort le prouve. Je puis vous dire, Monseigneur, que je n'ai jamais vu l'abbé Crochetière faire un acte véritablement reprehensible ou émettre des propos blâmables. C'était

le gai compagnon, l'ami de tous, la générosité même. Qui ne l'aimait pas ?... Il est mort au poste que vous lui aviez indiqué, et sous les balles de l'ennemi, tombant avec gloire et avec honneur. Son trépas est une apothéose, et je suis fier en quelque sorte pour votre diocèse qui a fourni, par lui, à l'histoire de notre pays, l'appoint d'une vie noble et belle, généreusement sacrifiée au triomphe de la plus noble des causes."

On ne saurait mieux dire, et nous n'y prétendons pas.

L'abbé ELIE-J. AUCLAIR.

SŒURS DE SAINTE-CROIX et des SEPT-DOULEURS

VÊTURE ET PROFESSION RELIGIEUSE

Le lundi, 8 avril, dans la chapelle des Soeurs de Sainte-Croix et des Sept-Douleurs, à Ville Saint-Laurent, M. l'abbé Richard, curé de Verdun, présidait à une cérémonie de vêtiture et de profession religieuse et donnait l'allocution de circonstance.

Les postulantes dont les noms suivent ont pris le saint habit comme *novices vocales*: Mlles Ida Gingras, de Rochester, dite Soeur Marie-de-Sainte-Ida-de-la-Croix; Rose-Blanche Leblanc, de Contrecoeur, dite Soeur Marie-de-Saint-Louis-de-Valence; Alexina Rivet, de Saint-Liguori, dite Soeur Marie-de-Saint-Joseph-du-Sacré-Coeur; Emilieŕne Garlarneau, de Montréal, dite Soeur Marie-de-Sainte-Emilienne-Martyre; Gabrielle Dagenais, de Sainte-Rose, dite Soeur Marie-de-Saint-Joseph-de-Sicile; Evéline Deguire, de Montréal, dite Soeur Marie-Jeanne-d'Arc; Cécile Perrault, de Saint-Liguori, dite Soeur Marie-de-Sainte-Cécile-Martyre; Edna Gagné, de Rochester, dite Soeur Marie-de-Sainte-Angèle-de-Mérici; Olivine Bisson, de Rochester, dite Soeur Marie-de-Saint-Ludger; Yvonne Geoffrion, de Varennes, dite Soeur Marie-de-Sainte-Rose-Martyre; Marie-Gertrude Lebleu, d'Adams, dite Soeur Marie-de-Sainte-Gertrude-de-Flandre; Yvonne Legault, de New Bedford, dite Soeur Marie-de-Saint-Ferdinand; Agnès Narlock, de Renfrew, dite Soeur Marie-de-Saint-Laurent; Yvonne Thibault, de Saint-Alban, dite Soeur Marie-de-Saint-Aurélien; Bernadette Dupré, de Brunet (Labelle), dite Soeur Marie-de-Sainte-Virginia.

A la même cérémonie, une novice, Soeur Marie-de-Saint-Joseph-d'Arimathie, (Blanche Boisclair), de New Bedford, a prononcé ses vœux temporaires.